

le 1<sup>er</sup> juillet 2019

M<sup>r</sup> GARTIER Philippe 16 Rue de cornouaille BR1  
06 10 92 39 55.

Nous attirons l'attention sur un point très important : le niveau du déversoir ne doit pas être relevé car un risque de débordement dans les sous-sol des maisons de rue de cornouaille n° 14 - 16 - 18 est.

Actuellement lors des inondations maxi le niveau de l'eau est à 30 cm du chemin bordant les propriétés.

Autre point très important = actuellement nous notons un manque d'entretien du bassin actuel. Les règles de sécurité demande une tonte 2 fois par an avec une hauteur de végétation de 5 cm maxi.

Aujourd'hui 1<sup>er</sup> juillet si un enfant tombe dans le bassin nous ne pourrions pas le voir.

Je reste à votre disposition pour examiner les points notés.



le 1<sup>er</sup> juillet 2019

M<sup>r</sup> BARTHEAU Jocelyne La Vigne de la neuve  
44470 Thouarès / Loire.

RRS

mardi 2 juillet 2019

Néant

mercredi 3 juillet 2019

Néant

jeudi 4 juillet 2019

Néant

vendredi 5 juillet 2019

Néant

lundi 8 juillet 2019

Néant

mardi 9 juillet 2019

Néant

le mercredi 10/07/19

Néant

le jeudi 11/07/19

Néant

le Vendredi 12/07/19

M. RUFFAULT JP. 29, rue de Cornouaille <sup>44470 THOUARÉ</sup> tel. 06 22 39 38 28 **TR2**

- question : chef du chantier ?

- impact sur le projet de lotissement jouxtant le bassin et tracé ?

- tracé du sentier de randonnée futur après agrandissement ?

Etude remarquable. Félicitations aux auteurs et maître d'œuvre.

*J.P.*

Je soussigné Frédéric Kernorant demeurant **TR3**  
au 12 rue de Cornouaille ne joins

à la remarque et au risque que

M<sup>r</sup> GARNIER a exprimé dans son

observation du 11 juillet 2019  
son adresse s'ajoute à la liste de  
adresse qui il a signalé.

*F.K.*

Daniel LE TURNER 18 rue de **TR4**  
Cornouaille THOUARÉ SUR LOIRÉ

Je me joins aux remarques

de Philippe GARNIER du 16 rue

de Cornouaille et à celles de

Jean Pierre RUFFAULT du 22 rue

de Cornouaille :

le ~~12~~ 12 juillet 2019 *DL*